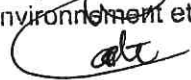


Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence : Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

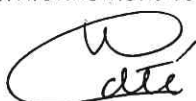
Nom du laboratoire	LABEO Manche
Adresse du laboratoire	1352, avenue de Paris – CS 33608 50008 SAINT-LÔ CEDEX
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2021
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2025
Date de mise à jour de la portée	

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	
Agréé	
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	Agréé
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	
Agréé	
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses de radioactivité optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-4 - Analyses chimiques optionnelles complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	-
E-4 bis - Analyses chimiques optionnelles complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques	-
Analyses des eaux de piscine et de baignade	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	
Agréé	
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscine	Agréé

Laurence CATÉ
 Adjointe à la sous-directrice
 de la prévention des risques
 liés à l'environnement et à l'alimentation


H-2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles	
<i>J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
J-1 - Prélèvements	-
J-2 - Paramètres analysés sur site	-
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	-
<i>K - Analyses microbiologiques</i>	-
<i>L - Analyses chimiques</i>	
L-1 - Analyses physico-chimiques	-
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques	-
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
<i>M - Analyses de radioactivité</i>	Agréé
<i>N - Analyses optionnelles</i>	
N-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	-
N-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
N-2 bis - Analyses physico-chimiques optionnelles, pour les eaux dites atypiques	-
N-3 - Analyses de radioactivité optionnelles	-

Laurence CATÉ
 Adjointe à la sous-directrice
 de la prévention des risques
 de l'environnement et à l'alimentation



E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Legionella

Phytoplancton et macro-algues (hors cyanobactéries)

Cyanobactéries (prélèvement et analyse)

Salmonelles

Test "*Photobacterium*"

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Acrylamide

Chlorophylle a et phéopigments

Couleur

Autres paramètres optionnels :

Orthophosphates

Perchlorates

Silicates

ST-DCO

Argent

Béryllium

Cobalt

Étain

Lithium

Molybdène

Strontium

Thallium

Titane

Uranium

Autres paramètres optionnels :

COHV autres que la liste C2 :

2-chlorotoluène

3-chloropropène

3-chlorotoluène

4-chlorotoluène

1,1-dichloroéthane

1,1-dichloroéthylène

1,2-dibromoéthane

1,2-dichlorobenzène

1,2-dichloroéthylène-cis

1,2-dichloroéthylène-trans

1,3-dichlorobenzène

1,4-dichlorobenzène

1,1,1-trichloroéthane

1,1,2-trichloroéthane

1,2,3-trichlorobenzène

1,2,4-trichlorobenzène

1,3,5-trichlorobenzène

1,1,2,2-tétrachloroéthane

Bromochlorométhane

Chlorobenzène

Cumène

Dichlorométhane

Éthylbenzène

Fréon 11

m+p-xylène

Méthyl-tert-butyl-éther

o-xylène

Styrène

Tétrachlorure de carbone

Toluène

HAP autres que la liste C2 :

Acénaphène

Anthracène

Benzo(a)anthracène

Chrysène

Dibenzo(a,h)anthracène

Fluoranthène

Fluorène

Naphtalène

Phénanthrène

Pyrène

E-3- Analyses optionnelles de radioactivité

Césium 134

Césium 137

Cobalt 60

Iode 131

Radium 228

Radon 222

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores

Legionella

Phytoplancton et macro-algues (hors cyanobactéries)

Cyanobactéries (prélèvement et analyse)

Salmonelles

Test "*Photobacterium*"

I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Acide isocyanurique

Ammonium

Chlorophylle a et phéopigments

Chlorures

Matières en suspension

Oxygène dissous fixé sur le terrain

Laurence CATÉ

Adjointe à la sous-directrice

de la prévention des risques

liés à l'environnement et à l'alimentation

Turbidité

Trihalométhanes :

Chloroforme

Bromoforme

Bromodichlorométhane

Chlorodibromométhane

N-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Acrylamide*

Cyanures totaux

Autres paramètres optionnels :

Silicates

Phénols (indice phénol)

Béryllium

Lithium

Strontium

Uranium

Autres paramètres optionnels :

COHV autres que la liste C2 :

2-chlorotoluène

1,2-dichloroéthylène-cis

1,3,5-trichlorobenzène

m+p-xylène

3-chloropropène

1,2-dichloroéthylène-trans

1,1,2,2-tétrachloroéthane

Méthyl-tert-butyl-éther

3-chlorotoluène

1,3-dichlorobenzène

Bromochlorométhane

o-xylène

4-chlorotoluène

1,4-dichlorobenzène

Chlorobenzène

Styrène

1,1-dichloroéthane

1,1,1-trichloroéthane

Cumène

Tétrachlorure de carbone

1,1-dichloroéthylène

1,1,2-trichloroéthane

Dichlorométhane

Toluène

1,2-dibromoéthane

1,2,3-trichlorobenzène

Éthylbenzène

1,2-dichlorobenzène

1,2,4-trichlorobenzène

Fréon 11

HAP autres que la liste C2 :

Acénaphène

Chrysène

Fluorène

Pyrène

Anthracène

Dibenzo(a,h)anthracène

Naphtalène

Benzo(a)anthracène

Fluoranthène

Phénanthrène

*agrément accordé pour une limite de quantification de 0.1 µg/L par la méthode utilisée

Laurence CATÉ

Adjointe à la sous-directrice
de la prévention des risques
liés à l'environnement et à l'alimentation

